



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SCHEMA REGIONAL DES CARRIERES

COPIL 26 MAI 2021

Sommaire

1. Rappels

- a. Finalités du SRC
- b. Avancée des travaux

2. Travaux de prospective

- a. Les différentes hypothèses
- b. Le scénario proposé

3. Échéances à venir



1.Rappels

- a) Finalités du SRC
- b) Avancée des travaux

Schéma Régional des Carrières

Finalité du SRC

Le SRC est un schéma de planification à 12 ans qui vise à définir un bon approvisionnement du marché en matériaux et substances de carrières pour le BTP, l'industrie et la construction plus traditionnelle en pierre de taille ou ornementale.

Il fixe notamment :

- les conditions générales d'implantation des carrières
- les gisements d'intérêts national et régional
- les orientations en matière d'utilisation rationnelle et économe des ressources minérales primaires
- les orientations relatives à la logistique
- les mesures permettant d'éviter, réduire ou compenser les impacts de l'activité
- les orientations en matière de remise en état et de réaménagement

Il est approuvé par le préfet de région.

Schéma Régional des Carrières

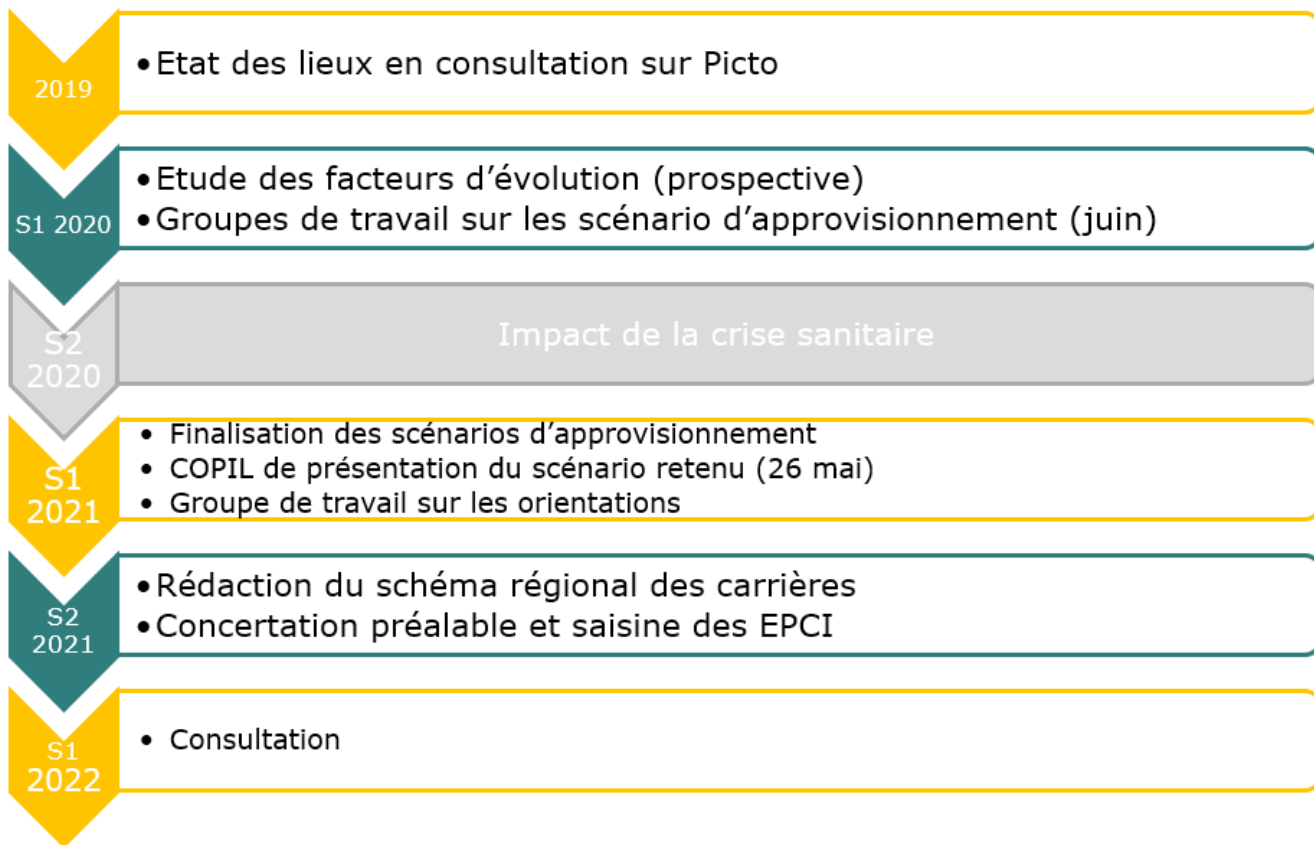


Schéma Régional des Carrières

Méthode de travail :

- collégiale
- GT thématiques / géographiques
- COPIL

En complément, des réunions de travail bilatérales ont lieu avec des partenaires comme l'Unicem, la Région Occitanie, etc. en fonction du besoin

Schéma Régional des Carrières

Avancée des travaux – les scénarios d’approvisionnement

Etablir plusieurs scénarios d’approvisionnement d’ici à 12 ans (état des lieux 2017 / horizon 2031 car état des lieux finalisé en 2019)

Choisir le scénario d’approvisionnement (dit « retenu ») ayant les conséquences les plus favorables au regard des enjeux environnementaux, paysagers, patrimoniaux, sociaux, techniques et économiques, tout en garantissant un approvisionnement satisfaisant du marché.

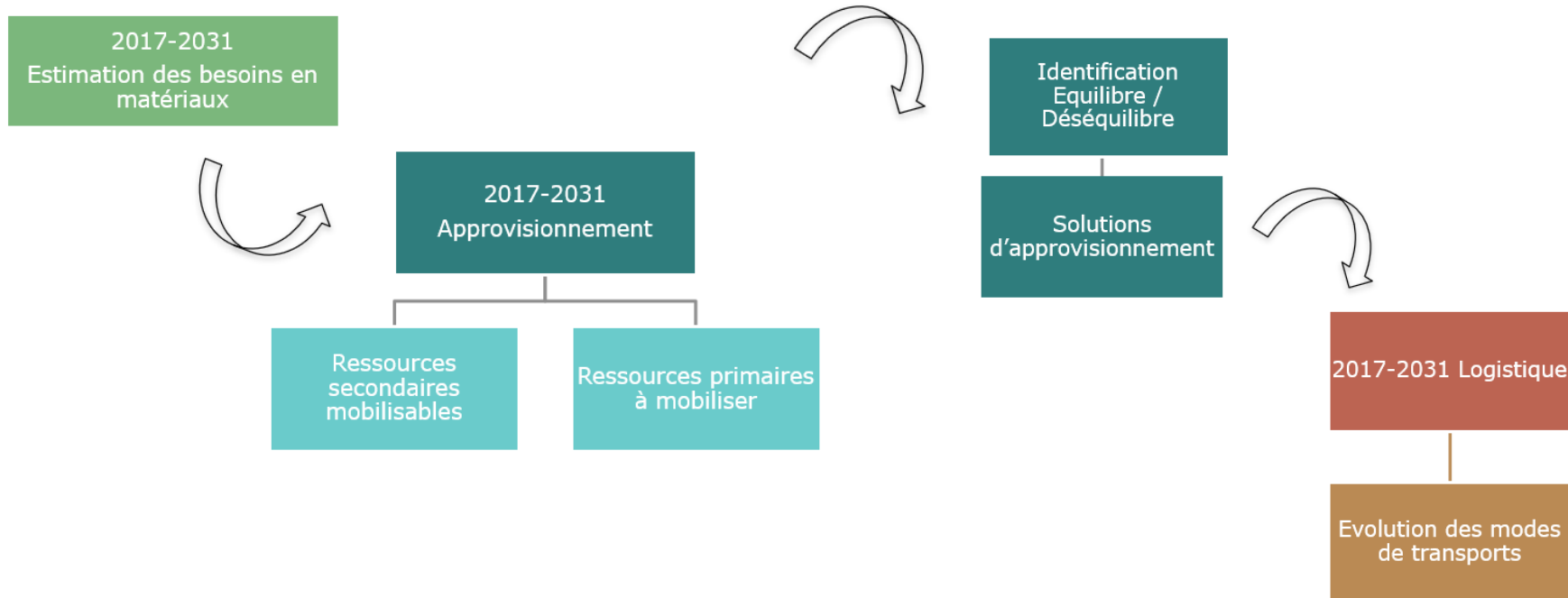
Schéma Régional des Carrières

Travail effectué à l'échelle des **26 bassins identifiés**, et réunions territorialisées par secteurs géographiques (4)



Schéma Régional des Carrières

La construction des scénarios d'approvisionnement autour de 4 paramètres





2.Travaux de prospective

- a)Les différentes hypothèses
- b)Le scénario proposé

Schéma Régional des Carrières

Etude des facteurs d'évolution des besoins **en granulats**

- **Évolution de la population** : choix du scénario central de l'INSEE puis application du taux d'évolution du département par bassin
- **Évolution de l'activité économique** : 6 grands projets retenus et estimation de leurs besoins en matériaux (données des maîtres d'ouvrage ou de l'Unicem pour 2017) et de leur impact sur la consommation tendancielle de granulats
- **Évolution des modes de construction** : tendances 2000-2018, incitations réglementaires ou de politiques publiques (LTECV, plan biodiversité, 0 artificialisation nette)
- **Pas d'évolution des besoins par usage de granulats**
- **Pas d'évolution des flux d'import/export de granulats**

Schéma Régional des Carrières

	Projets retenus	Disponibilité des données	Données retenues
Passé	Doublement de l'A9 Contournement LGV Montpellier-Nîmes	Besoin en granulats estimé	Pour l'année 2017 Besoins en granulats de 0,5 millions de tonnes répartis équitablement sur les bassins Biterrois, Montpellier, Nîmes
À venir	LGV Bordeaux-Toulouse	Dossier présenté lors de l'enquête publique relative à la déclaration d'utilité publique de la LGV	Période de travaux : 2023-2027 Besoins en granulats : 9 millions de tonnes pour le bassin de Toulouse et 1,2 millions de tonnes pour celui de Montauban
	LGV Montpellier-Béziers	Dossier de Projet d'Intérêt Général mis à la disposition du public	Période de travaux estimée : 2027-2030 Besoins en granulats répartis de façon égale entre les bassins du Biterrois et de Montpellier : 3,2 millions de tonnes au total
	Élargissement de l'A61	Rapport du commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête publique	Période de travaux : 2 phases 2019-2022 et 2022-2034 Besoins en granulats de 4 millions de tonnes au total répartis suivant le phasage du chantier entre les bassins de Toulouse, Carcassonne et Narbonne
	Autoroute Toulouse-Castres	Dossier présenté pour la déclaration d'utilité publique	Période de travaux : 2022-2023 Besoins en granulats de 2,6 millions de tonnes au total répartis de façon égale entre les bassins de Toulouse et d'Autan
	Plan de rénovation de Toulouse (dont 3 ^e ligne de métro)	Site de Toulouse Métropole : beaucoup de projets déjà en cours et non concernés Entretien avec Tisseo Ingénierie pour le projet de 3e ligne de métro	3e ligne de métro : Période de travaux : 2022-mi 2024 Besoins en granulats de 1 million de tonnes au total sur le bassin de Toulouse
	Extension portuaire de Port-La-Nouvelle	Rapport du commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête publique	Période de travaux : 2019-2023 Besoins en granulats de 4 millions de tonnes au total sur le bassin de Narbonne

Schéma Régional des Carrières

- Concrètement, en besoin par année

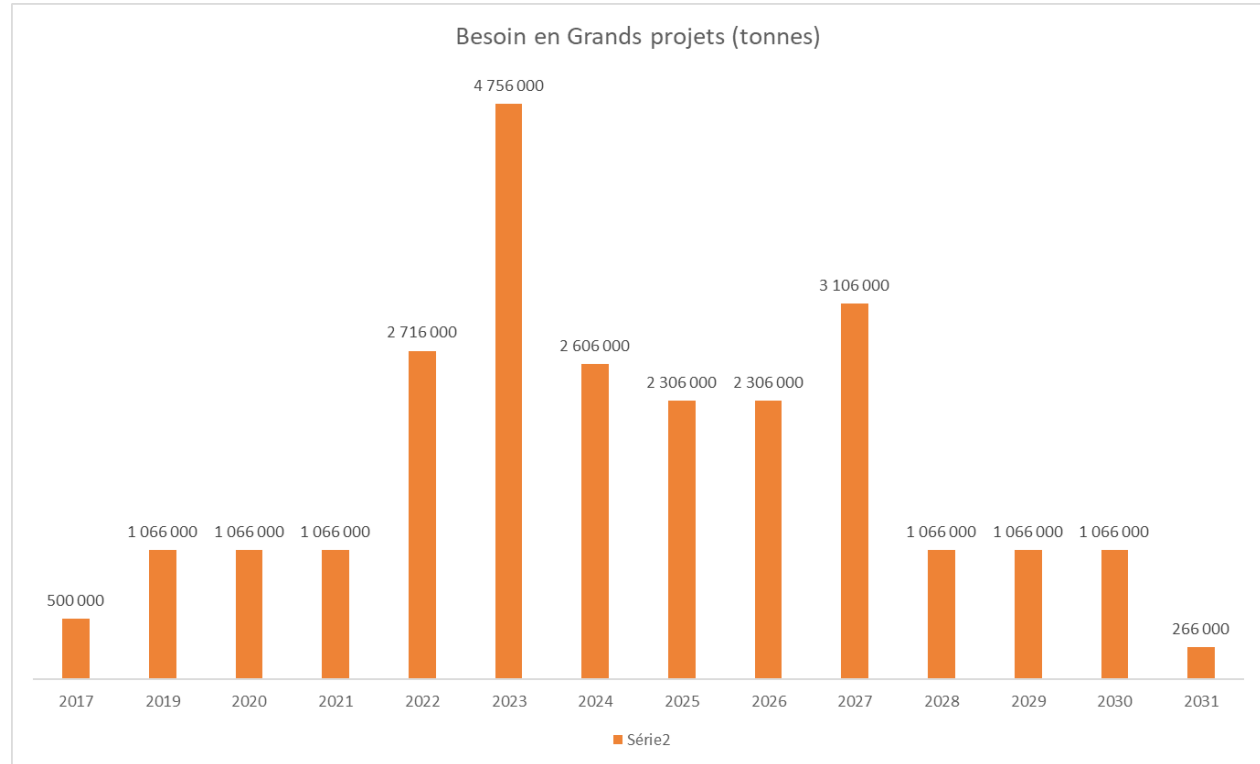


Schéma Régional des Carrières

TEMPS D'ÉCHANGES



Schéma Régional des Carrières

Etude des facteurs d'évolution de la production en ressources primaires

- **Approvisionnement 0** (« pire des cas ») : pas de renouvellement des autorisations des carrières, arrêt de la production en fonction des dates de fin d'autorisation (fin de production = date de fin d'autorisation)

→ permet de déterminer les années de déséquilibre entre la production et le besoin et ainsi mettre en lumière les nécessités de réapprovisionnement

- **Approvisionnement pour couvrir le besoin**, en respectant le principe de proximité, la disponibilité de la ressource primaire, les enjeux environnementaux

→ conditions évaluées dans les dossiers de demande d'autorisation de création de carrières

Schéma Régional des Carrières

Etude des facteurs d'évolution de l'utilisation des ressources secondaires en substitution des granulats

- **Amélioration de la traçabilité et identification des déchets inertes du BTP** (diagnostic Produit Matériau Déchets sur les chantiers, filière REP pour les bâtiments, formation des maîtres d'ouvrage, lutte contre les dépôts sauvages, etc.)
- **Ecoconception de bâtiments, amélioration des techniques de valorisation au niveau des centres de tri / traitement**

→ Ces orientations sont contenues dans le Plan Ressource pour la France (2016 -2020), la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (2015), la Loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (2020), et à l'échelle régionale dans le PRPGD Occitanie

Schéma Régional des Carrières

Etude des facteurs d'évolution de l'utilisation des ressources secondaires en substitution des granulats

- Déchets inertes du BTP (source PRPGD)

	2012-2015 (assimilé à 2017)		2031	
Gisement disponible	10 600 kt		10 600 kt	
Déchets valorisés	5 336 kt		8 380 kt	
Type de valorisation	Recyclage ² , Valorisation en centrales d'enrobage	Remblaiement de carrières	Recyclage, Valorisation en centrales d'enrobage	Remblaiement de carrières
Pourcentage	59 %	41 %	59 %	41 %
Déchets valorisés	3 148 kt	2 188 kt	4 944 kt	3 436 kt

- Mâchefers d'incinération : 177 kt en 2017, 240 kt en 2021 (source PRPGD)
- Terres polluées : 21,5 kt en 2017 et chaque année jusqu'en 2021 (source GEREP)
- Sédiments de dragage : 11 kt en 2017 et chaque année jusqu'en 2021 (source PRPGD et Schéma Régional de Dragage)

Répartition par bassin à l'aide de l'enquête Unicem 2021

Schéma Régional des Carrières

TEMPS D'ÉCHANGES



Schéma Régional des Carrières

Etude des facteurs d'évolution de la logistique pour le transport des matériaux

L'évolution de la logistique pour les granulats d'ici à 2031 serait basée sur :

- un développement du fluvial, si des aménagements des quais sont réalisés,
- un développement de carburant propre comme les Gaz Naturel pour Véhicules (GNV),
- un développement de double fret routier, quand la configuration le permet (pas de passage par une centrale d'enrobage, par exemple),
- une conservation des installations ferrées et carrières embranchées existantes,
- l'aménagement dans le secteur de Toulouse d'une plateforme multimodale avec des capacités de stockage suffisantes, sur des emprises ferroviaires ou fluviales

Les scénarios étudiés

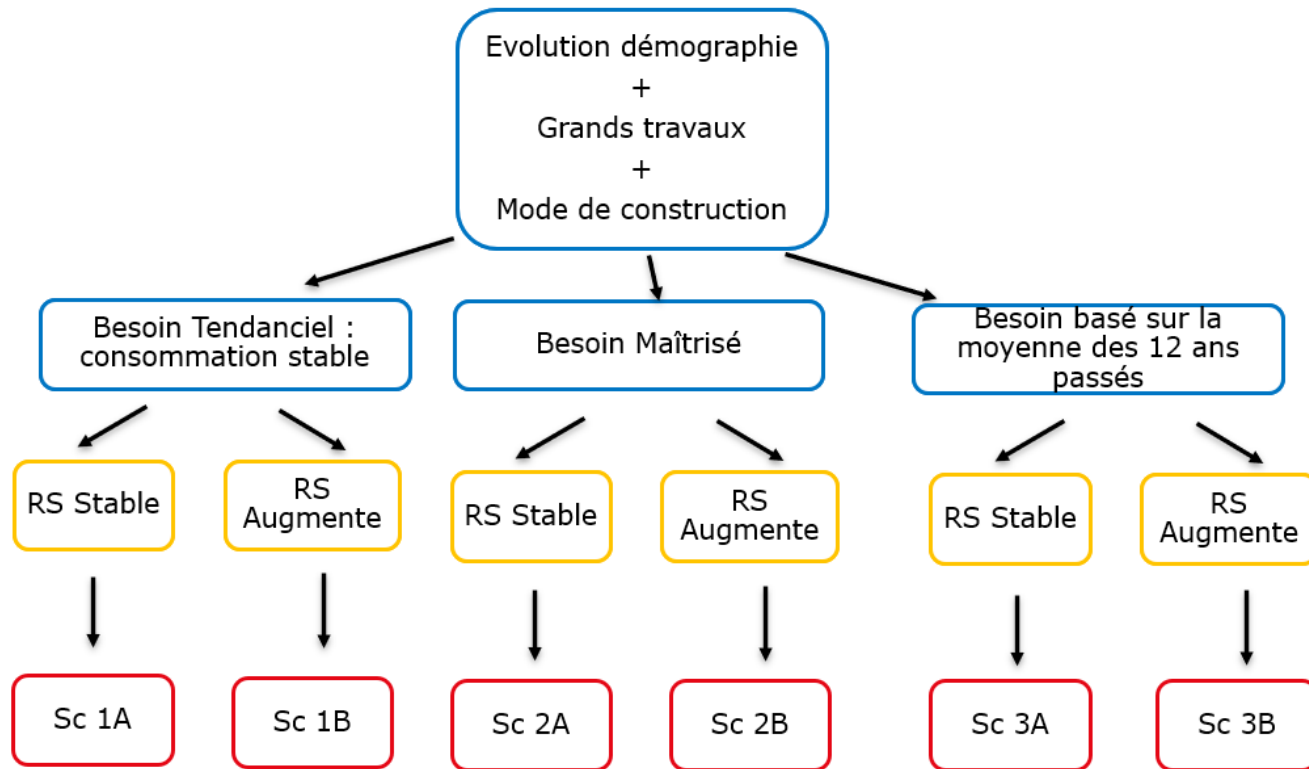


Schéma Régional des Carrières

Synthèse des hypothèses

Besoins courants	38 710 à 46 660 kt selon les scénarios et les années
Besoins grands projets	266 à 4 756 kt selon les années
Mobilisation de ressources secondaires	3 358 à 5 217 kt selon les scénarios et les années
Production	39 172 à 22 094 kt selon les années

Schéma Régional des Carrières

Etude des facteurs d'évolution des besoins en granulats – 3 hypothèses d'évolution

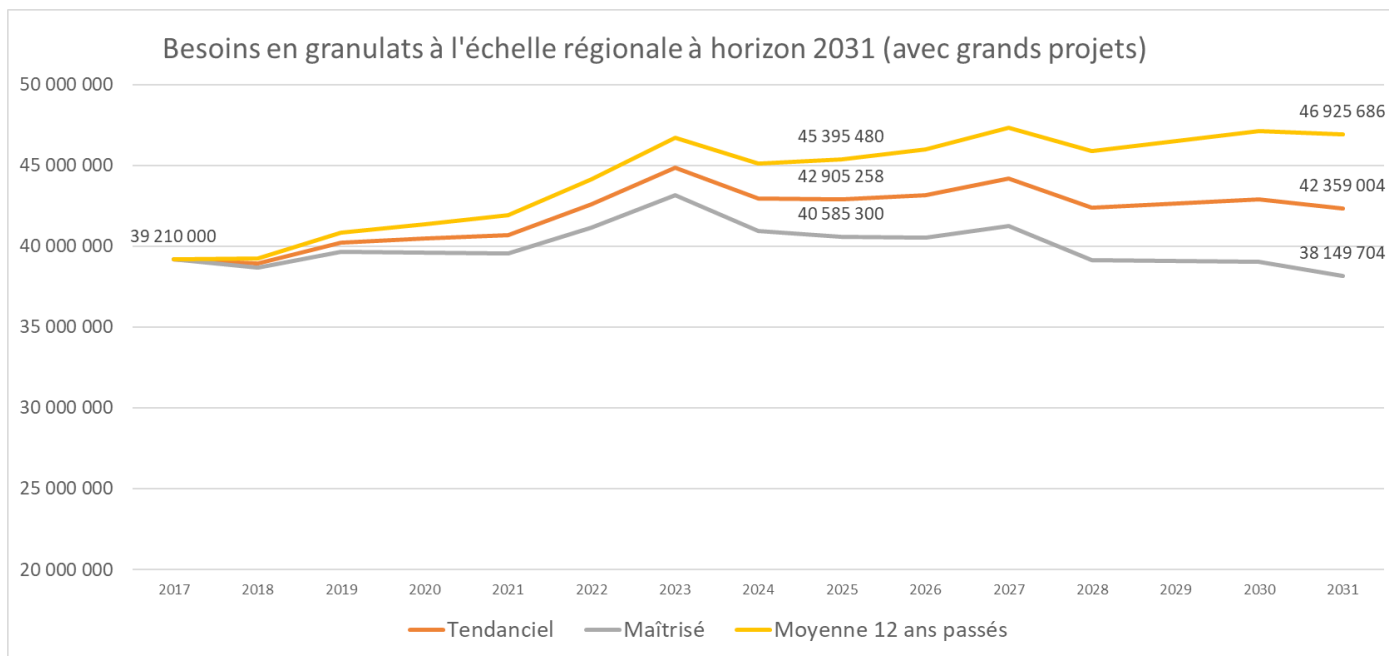


Schéma Régional des Carrières

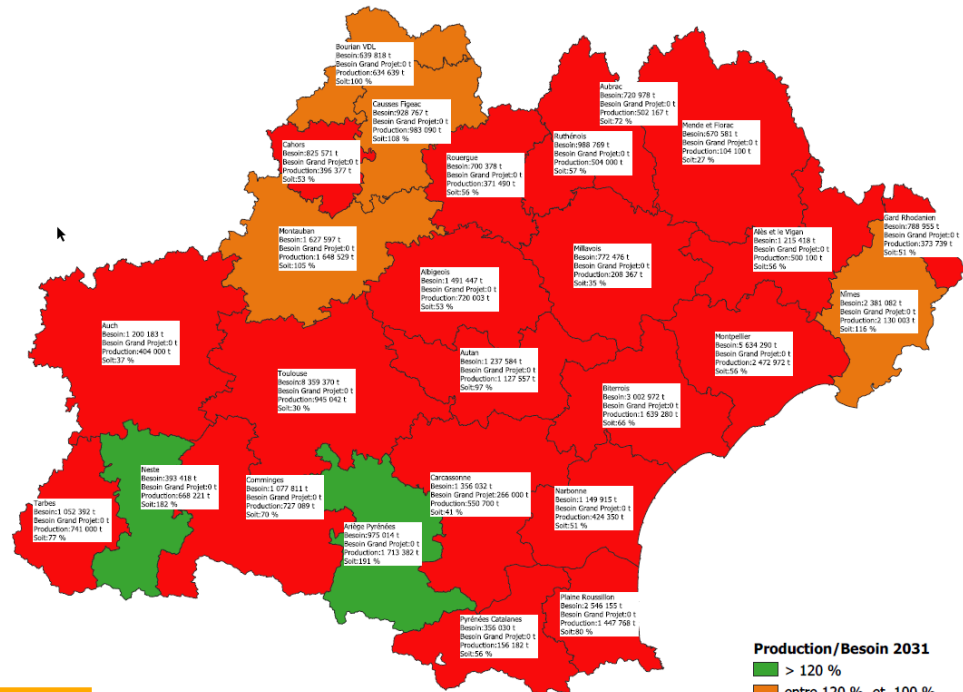
Projections à l'échelle de la Région

	Scénario 0 ou 1-A	Scénario 1-B	Scénario 2-A	Scénario 2-B	Scénario 3-A	Scénario 3-B
2017				103 %		
2018	103 %	104 %	104 %	104 %	103 %	103 %
2019	97 %	97 %	98 %	99 %	95 %	96 %
2025	75 %	77 %	79 %	82 %	71 %	73 %
2031	60 %	64 %	67 %	72 %	54 %	58 %
Déficit productions /besoins en 2031 (en kt)	-16 907	-15 048	-12 698	-10 839	-21 474	-19 615

Schéma Régional des Carrières

2031

Exemple d'évolution pour le scénario 1B



Comparaison des scénarios

	Scénario zéro	Scénario 1-A	Scénario 1-B	Scénario 2-A	Scénario 2-B	Scénario 3-A	Scénario 3-B
Enjeux environnementaux, paysagers et patrimoniaux	Impact positif	Impact négatif modéré	Impact négatif faible	Impact négatif faible	Impact neutre ou négligeable	Impact négatif significatif	Impact négatif modéré
Enjeux sociaux	Impact négatif significatif	Impact négatif faible	Impact positif	Impact négatif faible	Impact positif	Impact négatif modéré	Impact positif
Enjeux techniques	Impact neutre ou négligeable	Impact neutre ou négligeable	Impact négatif faible	Impact neutre ou négligeable	Impact négatif faible	Impact négatif faible	Impact négatif modéré
Enjeux économiques	Impact négatif significatif	Impact neutre ou négligeable	Impact positif	Impact neutre ou négligeable	Impact négatif faible	Impact négatif faible	Impact positif
Enjeux logistiques	Impact négatif significatif	Impact négatif faible	Impact négatif faible	Impact neutre ou négligeable	Impact négatif faible	Impact négatif modéré	Impact négatif modéré
Enjeux réglementaires	Impact négatif significatif	Impact négatif modéré	Impact positif	Impact négatif faible	Impact positif	Impact négatif modéré	Impact négatif faible

Impact neutre
ou négligeable

Impact positif

Impact négatif
faible

Impact négatif
modéré

Impact négatif
significatif

Schéma Régional des Carrières

TEMPS D'ÉCHANGES



Schéma Régional des Carrières

Scénario d'approvisionnement en Roches Ornementales et de construction

Etat des lieux

- Production 2017 : environ 230 kt
- Besoin régional : Production régionale – Export + Import
- Import est inconnu, ainsi l'export n'est pas soustrait pour ne pas minimiser le besoin
- Besoin régional : environ 2030 kt

Prospective

- Scénario : augmentation de la part du besoin couverte par la production régionale dans une optique de soutien aux filières locales
- Difficulté à prévoir l'évolution du besoin

Schéma Régional des Carrières

Scénario d'approvisionnement en Minéraux Industriels

Etat des lieux

- Production 2017 : environ 5700 kt
- Besoin 2017 : assimilé à la production

Prospective

- Scénario : évolution du besoin en fonction de l'évolution de la population, soit +9 % entre 2017 et 2031. Besoin 2031 serait d'environ 6 200 kt en 2031

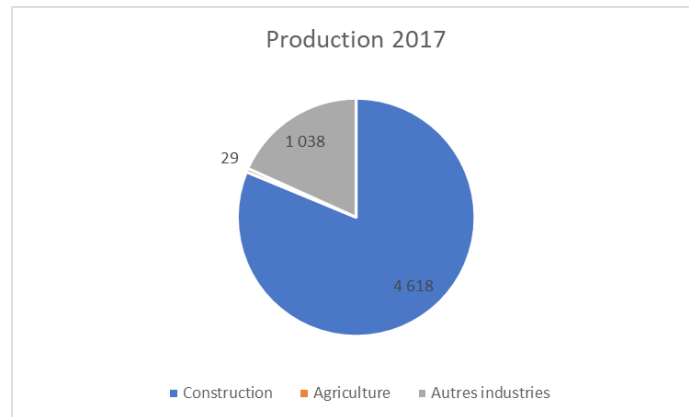


Schéma Régional des Carrières

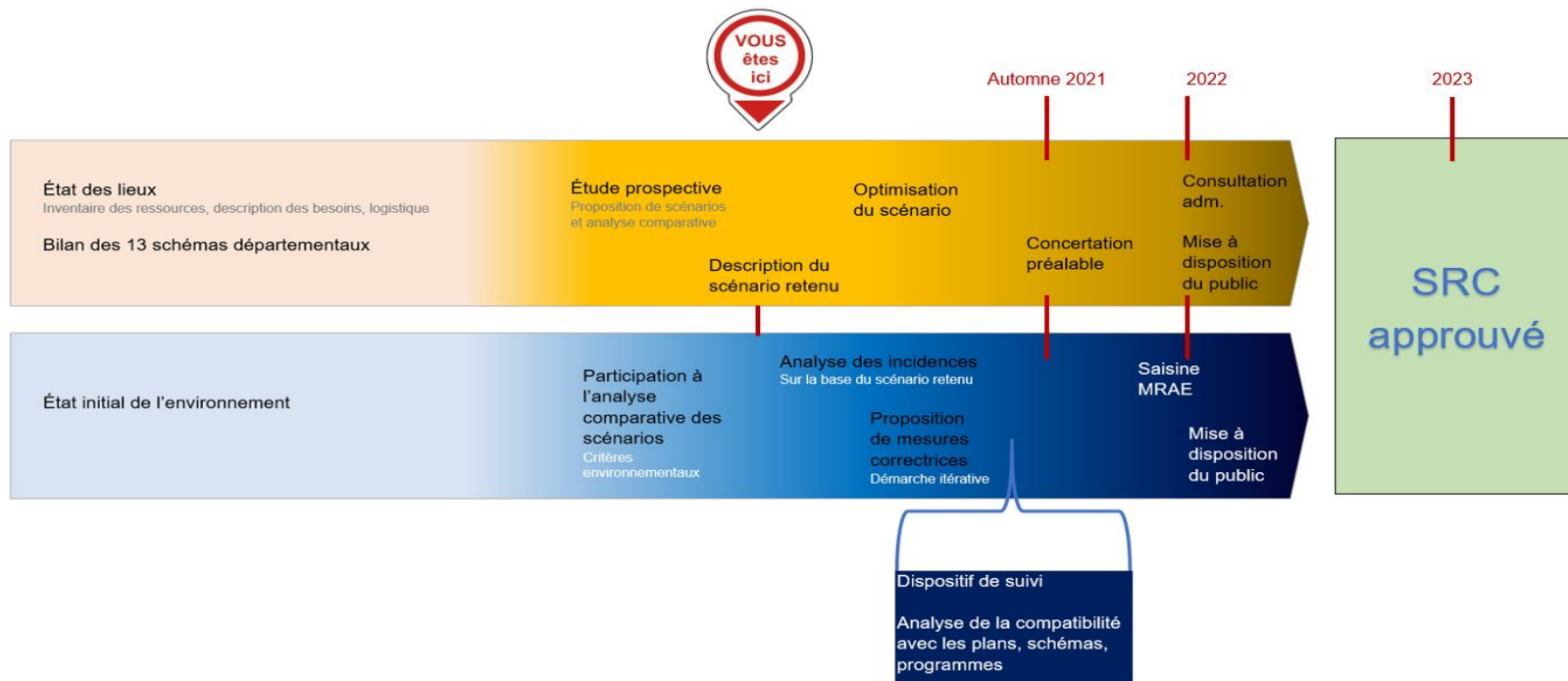
TEMPS D'ÉCHANGES





3. Échéances à venir

Evaluation environnementale



En 2021 :

- COPIIL de présentation scénarios et scénario retenu (avant-projet) : 26 mai 2021
- GT orientations, modalité de suivi/évaluation du SRC : fin juin 2021 - Préciser les mesures permettant d'éviter, de réduire et, le cas échéant, de compenser les atteintes aux enjeux environnementaux identifiés du scénario dit « retenu »
Définir les orientations, les modalités de suivi et d'évaluation
- Saisine des EPCI sur « l'avant-projet » et concertation préalable : à l'automne 2021
- COPIIL présentation du « projet » du scénario retenu, orientations, modalités suivi/évaluation : fin 2021/début 2022

En 2022 :

- Consultations administratives / autorité environnementale
- Mise à disposition du public

En 2023 :

- Approbation par le préfet de région

Schéma Régional des Carrières

MERCI DE VOTRE ATTENTION